

25 novembre

Journée internationale  
de lutte contre les violences  
faites aux Femmes

**FRONT  
DE GAUCHE**

## **ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

La remise en cause de la loi sur le harcèlement sexuel, ou plus récemment le verdict de Créteil concernant les viols collectifs, nous ont montré le profond mépris à l'égard des femmes et le déni des violences dont elles sont victimes. Ces violences n'ont rien de fatal, elles sont l'expression encore et toujours de la domination masculine.

Nouveau gouvernement, nouvelle législature, il est grand temps que les pouvoirs publics agissent et déploient les moyens humains et financiers nécessaires pour le faire.

Les violences à l'encontre des femmes sont un fait de société, elles doivent être au cœur des débats. Il est nécessaire que le gouvernement prenne en compte le travail des mouvements féministes, qu'il examine toutes les insuffisances des lois existantes pour retravailler à un projet qui englobe les répercussions des violences à l'encontre des femmes dans tous les domaines de la vie : sphère publique et sphère privée.

**En s'appuyant sur la loi contre les**

**violences faites aux femmes de 2010, le Front de Gauche réclame une loi-cadre reprenant les propositions élaborées par le mouvement féministe. Nous demandons donc au gouvernement de s'engager au plus vite sur le vote et l'application de cette loi qui remédiera au morcellement des dispositions existantes et sera plus efficace pour les victimes. Pour être effective, elle doit s'accompagner par ailleurs des moyens nécessaires à son application, notamment en matière d'éducation, de prévention, d'information et aux mesures à prendre en faveur des victimes de violence.**

**Le Front de Gauche exige notamment que les associations féministes conservent leurs missions de service public auprès des victimes, ce qui implique l'attribution de moyens financiers en fonction des besoins recensés chaque année. Il est hors de question que l'État se désengage. Si des**

missions de service public sont transférées aux collectivités territoriales, le budget doit suivre!  
**L'austérité que nous combattons ne saurait être l'excuse à un nouveau renoncement car nous n'oublions pas que les femmes sont les premières victimes des violences économiques comme en témoigne les nombreux rapports**

**qui pointent la forte féminisation de la précarité.**

En cette journée internationale de luttes contre les violences faites aux femmes, des millions de femmes de par le monde, dans notre pays, sont encore victimes de viols, de mutilations et de violences multiples, il est grand temps de mettre fin à ce fléau !

**Ensemble, nous avons obtenu en 2010 une première loi contre les violences faites aux Femmes  
Ensemble, obtenons le vote et l'application d'une « loi-cadre » élaborée par le mouvement féministe.**

## **LES FAITS :**

**L'enquête contre les violences faites aux femmes révèle des chiffres accablants :**

- **1 590 000 femmes** sont victimes de violences conjugales
- **Coût annuel des violences conjugales : 1 milliard d'euros**
- **1 499 963 victimes** de harcèlement sexuel dans l'espace public
- **70 000 femmes** victimes de viol
- **Tous les 3 jours, une femme décède** sous le coup des violences de son compagnon

## **NOS PROPOSITIONS :**

- Des campagnes d'information et de sensibilisation permanentes et la mise en place d'une véritable éducation non sexiste à tous les stades de l'éducation nationale.
- Une formation spécifique et obligatoire en matière de prévention et de prise en charge des violences faites aux femmes pour tout-es les professionnel-les concerné-es.
- L'application réelle et concrète de l'ordonnance de protection et son élargissement à toutes les femmes victimes de violence.
- L'abandon de l'emploi de la médiation pénale dans toute affaire de violences conjugales.
- La délivrance ou le renouvellement dans les plus brefs délais du titre de séjour pour les femmes étrangères victimes de violences conjugales.
- Le statut de réfugié pour toute femme demandant l'asile parce que victime de violences sexistes, sexuelles ou lesbophobes.
- Une véritable politique abolitionniste cohérente et globale, avec l'abrogation du délit de racolage et la responsabilisation des clients.
- Une réelle politique de logements prioritaires pour les femmes en danger.
- Le passage à 10 ans du délai de prescription pour les agressions sexuelles.
- La mise en place d'un Observatoire national des violences qui étudie, impulse, évalue les politiques menées.